

DOMAINE NATIONAL
de
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Le Parc et la Forêt

YVELINES



61
ITINÉRAIRES
DU PATRIMOINE

Plan du Domaine



Le Pecq

- ① *Le Grand Parterre*
- ② *Le Parterre en biais*
- ③ *Le Jardin de la Dauphine*
- ④ *La Grande Terrasse*
- ⑤ *Le Jardin Anglais*

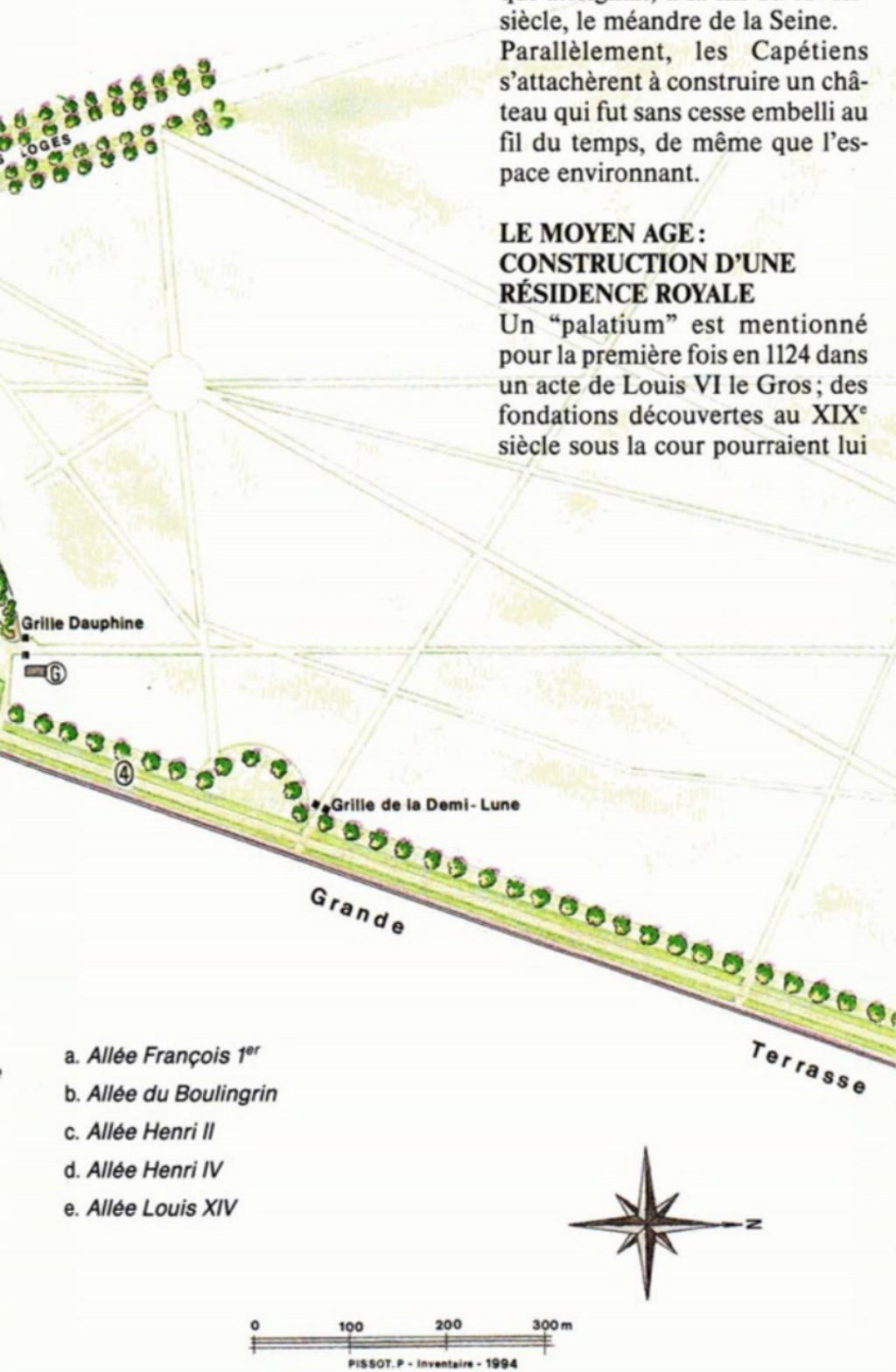
- (A) *Statue de l'amour et la folie*
- (B) *Statue de Vercingétorix*
- (C) *Statue de l'ouragan et la feuille*
- (D) *Rosarium*
- (E) *Table d'orientation*
- (F) *Monument aux morts*
- (G) *Maisons forestières*

DU DOMAINE ROYAL AU DOMAINE NATIONAL

L'ancien Domaine royal de Saint-Germain-en-Laye, actuellement Domaine National partagé entre le parc et la forêt, est un vestige du grand massif forestier des Carnutes. L'intérêt manifesté par les rois de France pour le lieu dès le XI^e siècle fut à l'origine d'une politique d'extension de la forêt qui atteignait, à la fin du XVIII^e siècle, le méandre de la Seine. Parallèlement, les Capétiens s'attachèrent à construire un château qui fut sans cesse embellie au fil du temps, de même que l'espace environnant.

LE MOYEN AGE: CONSTRUCTION D'UNE RÉSIDENCE ROYALE

Un "palatium" est mentionné pour la première fois en 1124 dans un acte de Louis VI le Gros ; des fondations découvertes au XIX^e siècle sous la cour pourraient lui



avoir appartenu. On sait aussi que Philippe Auguste (1165-1223) résida fréquemment au château mais c'est au règne de Saint Louis (1226-1270) que remonte la chapelle, partie la plus ancienne de l'édifice actuel. La guerre de Cent Ans rendit nécessaire la reconstruction du château par Charles V, après un incendie en 1346. Les jardins de cette époque nous sont inconnus.

DU CHÂTEAU VIEUX AU CHÂTEAU NEUF ; VERS DES JARDINS À L'ITALIENNE

François 1^{er}, si passionné de chasse qu'il s'adonnait encore à ce passe-temps la veille de sa mort, décida en 1539 de faire reconstruire le château de Saint-Germain au-dessus de ses fondations anciennes qui furent conservées. Sous la direction de Pierre Chambiges, les travaux avancèrent rapidement : le gros œuvre était achevé à la mort du roi en 1547. On aménagea aussi la forêt pour la chasse à courre : des laies furent tracées et le rendez-vous de chasse de la Muette commencé.

Dix ans plus tard, Henri II demanda à Philibert de L'Orme de construire à proximité du château un édifice qui, à la suite de transformations et d'embellissements successifs pour

Charles IX et surtout pour Henri IV, devint le "Château Neuf", résidence principale, tandis que le "Château Vieux" abritait les nombreux "Enfants de France".

En même temps, furent aménagés d'immenses jardins en terrasse, à l'instar des jardins italiens. Les règnes de Henri IV et de Louis XIII marquèrent l'apogée du domaine qui accueillit fréquemment la cour. C'est à Saint-Germain que naquit le Roi-Soleil.

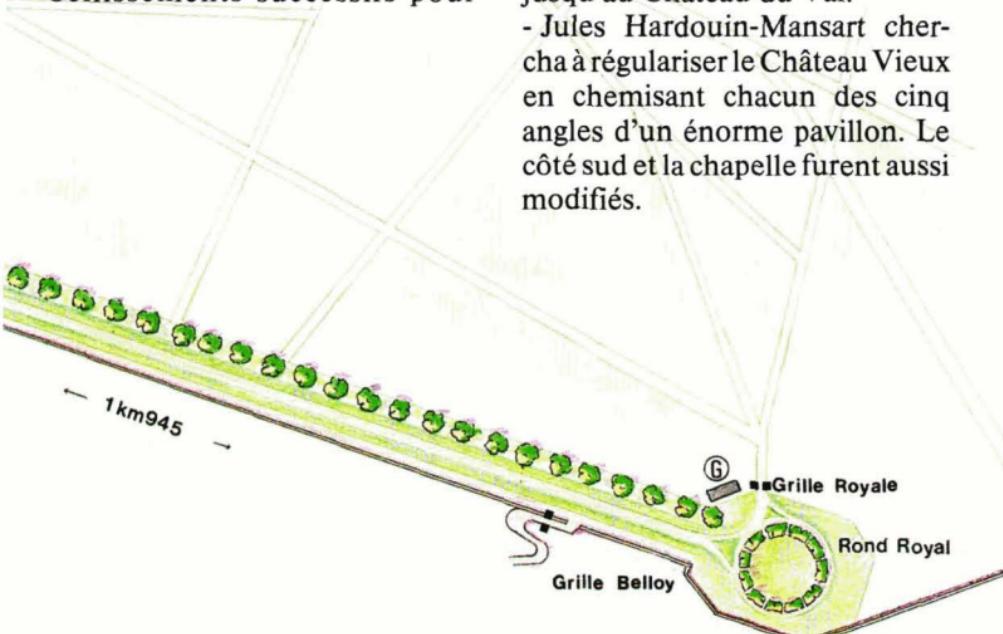
LES AMÉNAGEMENTS DE LOUIS XIV : LES JARDINS À LA FRANÇAISE DE LE NÔTRE

Pourtant, la mort de Louis XIII entraîna un abandon relatif de Saint-Germain et le "Château Neuf", victime de sa situation dominante, se dégrada rapidement à cause de la fragilité du sol. En 1660, un éboulement détruisit en partie les deux terrasses supérieures, rendant nécessaire une reconstruction partielle.

C'est alors que Louis XIV décida d'importantes modifications dans le domaine :

- les jardins furent entièrement remodelés entre 1662 et 1674 par Le Nôtre qui créa le *Boulingrin*, le *Grand Parterre*, le *Jardin de la Dauphine* et établit la *Grande Terrasse* qui s'étend sur 1,945 km jusqu'au Château du Val.

- Jules Hardouin-Mansart chercha à régulariser le Château Vieux en chemisant chacun des cinq angles d'un énorme pavillon. Le côté sud et la chapelle furent aussi modifiés.



Document réalisé par
la Direction régionale des Affaires culturelles Ile-de-France
Service régional de l'Inventaire général
sous la direction de Dominique Hervier

à l'occasion du mois des jardins 1994

La documentation de l'Inventaire général est consultable à :

Paris
centre de Documentation du Patrimoine
Grand Palais, porte C
avenue Franklin D.Roosevelt
75008 Paris
Tel. 42 99 44 46

Textes

Roselyne Bussière

Photographies

Christian Decamps, Jean-Bernard Vialles

Maquette

Pascal Pissot

Enquête d'Inventaire général

Catherine Garnier-Gueissaz

Avec le concours de la municipalité de Saint-Germain-en-Laye

Document établi avec l'aide de Claude Baudet, Mission Jardins,
sous-Direction des Monuments Historiques,
Direction du Patrimoine

© 1994 Inventaire général S.P.A.D.E.M.

Sauf R.Liot p.7

Édité par l'Association pour le développement de l'Inventaire en Ile de France



AU XVIII^e SIÈCLE : DÉCLIN DES JARDINS ET APOGÉE DE LA FORêt

Paradoxalement, à peine rénové et mis au goût du jour, Saint-Germain fut abandonné progressivement par la cour pour Versailles. Le château ne resta pas inhabité pour autant puisqu'il abrita les Stuarts en exil à partir de 1688. Mais la période faste était terminée et l'entretien du domaine fut peu à peu simplifié : au milieu du XVIII^e siècle les broderies avaient fait place à un simple gazon dans le *Grand Parterre* et à un quinconce d'ormes dans le *Jardin de la Dauphine*. En 1776, le comte d'Artois, frère de Louis XVI, fit démolir le "Château Neuf", trop délabré. En revanche, la forêt attirait toujours la cour pour la chasse. Les cartes montrent qu'elle atteignait alors son expansion maximale (fig. 9). En 1764, on aménagea la "chaussée du Roi" (actuelle rue Gambetta) qui permettait aux équipages de gagner directement la forêt sans passer par la ville.

LE XIX^e SIÈCLE : MENACES ET RESTAURATIONS. LA CRÉATION DU JARDIN ANGLAIS

Au XIX^e siècle, le château servit successivement d'école militaire impériale (1809-1814) et de pénitencier militaire (1836-1855), ce qui le sauva de la destruction, mais pas des dénaturations.

Si l'arrivée du chemin de fer repré-senta une innovation bénéfique pour la ville, elle fut en revanche nocive pour le Domaine : la ligne de Saint-Germain qui s'arrêtait au Pecq en 1837 entraîna la construction d'une route montant à Saint-Germain à travers les anciennes terrasses à l'italienne. Et, en 1845, le prolongement de la ligne de chemin de fer coupa le *Grand Parterre*. La gare fut installée juste devant le château, à l'emplacement d'un des bassins de Le Nôtre.

Cette saignée fut compensée par la création du *Jardin Anglais* pris sur la forêt par ordre de Louis-Philippe. Dès cette époque, les

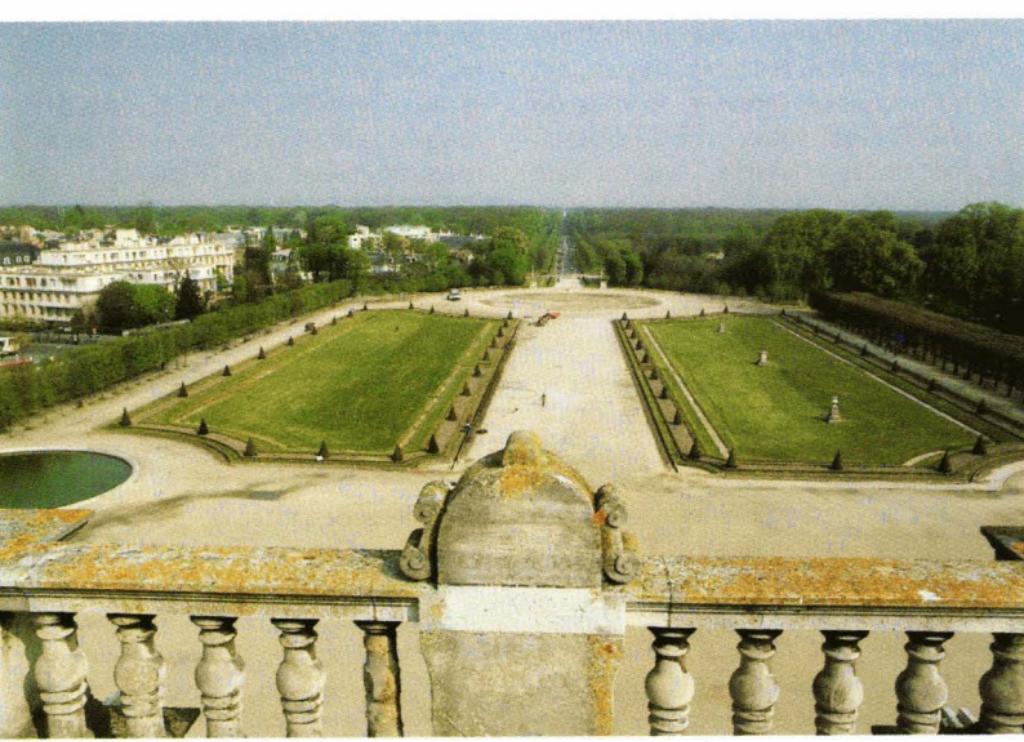
citadins vinrent en grand nombre se promener le dimanche dans le Domaine de Saint-Germain qui acquit ainsi une belle célébrité. De plus, en 1862, à la demande de Napoléon III, l'architecte Eugène Millet entreprit de restaurer le château pour y installer le musée des Antiquités Nationales. Il prit le parti de supprimer les adjonctions de Louis XIV, et c'est donc le château de François 1^{er} qui fut approximativement restitué. Par contre, le jardin recouvrira à peu près son aspect Louis-Quatorzien par le rétablissement d'une partie du *Grand Parterre*.

Mais ce n'est qu'en 1972 qu'il retrouva son intégrité par les soins de l'architecte des Bâtiments Civils et Palais Nationaux, Louis Blanchet, œuvre poursuivie par Bernard Voinchet, architecte en chef des Monuments historiques (remplacement des arbres, restauration des grilles), en attendant le projet plus ambitieux de reconstituer le grand bassin et les broderies.

L'itinéraire proposé au promeneur suit les différents jardins dans l'ordre chronologique de leur apparition : le *Grand Parterre*, le *Jardin de la Dauphine*, puis la *Grande Terrasse* et le *Jardin Anglais*. Pour la forêt, un schéma de localisation permettra au visiteur de se repérer et de composer lui-même son circuit.

Couverture : Route des Mares

1. *Grand Parterre et Parterre en biais.*
2. *Grand Parterre depuis les toits en terrasse du château.*
3. *Avenue des Loges et façade nord du château.*



JARDINS DISPARUS

LES TERRASSES

À L'ITALIENNE

DU CHÂTEAU NEUF

Il ne reste aujourd’hui que quelques éléments épars des terrasses à l’italienne mais la gravure d’après Francini (1614) (*fig. 4*) et les nombreuses descriptions des contemporains en permettent une restitution par l’esprit. Six terrasses se succédaient du château à la Seine. On accédait de la première à la seconde par un escalier en hémicycle qui ceinturait la Fontaine de Mercure. Les trois plus importantes étaient celle des parterres en broderie, du jardin en pente, planté d’arbres, et enfin du jardin des canaux comportant des miroirs d’eau entourés de canaux. Sous chaque terrasse, le mur de soutènement était orné de grottes, fontaines, bassins, autant de curiosités qui frappèrent les contemporains. On peut en voir le souvenir sur la commune du Pecq, le long de l’avenue De Lattre de Tassigny qui en a conservé quelques éléments en brique et pierre. Henri IV avait confié, à partir de 1594, la construction de ce “jardin des merveilles” à Etienne du Pérac qui avait passé de longues années en Italie où il avait pu se familiariser avec les jardins célèbres. Ce dernier appela Tommaso Francini l’un des auteurs du jardin de la villa de Pratolino construite pour François 1^{er} de Médicis. L’italien remplit si bien son contrat qu’il reçut le titre de Surintendant aux eaux et aux fontaines de France. Il avait orné les grottes de Saint-Germain d’automates hydrauliques tels que “la demoiselle jouant de l’orgue”, Neptune, le Dragon, Persée et Orphée qui faisait peur au petit Louis XIII chaque fois qu’il levait le bras.

La troisième terrasse en partant de la Seine comportait des parterres en broderie de buis dessinés par Claude Mollet à partir de 1595. C’était la première fois, en France, que le buis, toujours vert et résistant au froid de l’hiver, était ainsi utilisé pour tracer des dessins végétaux.

Cet ensemble prestigieux continua

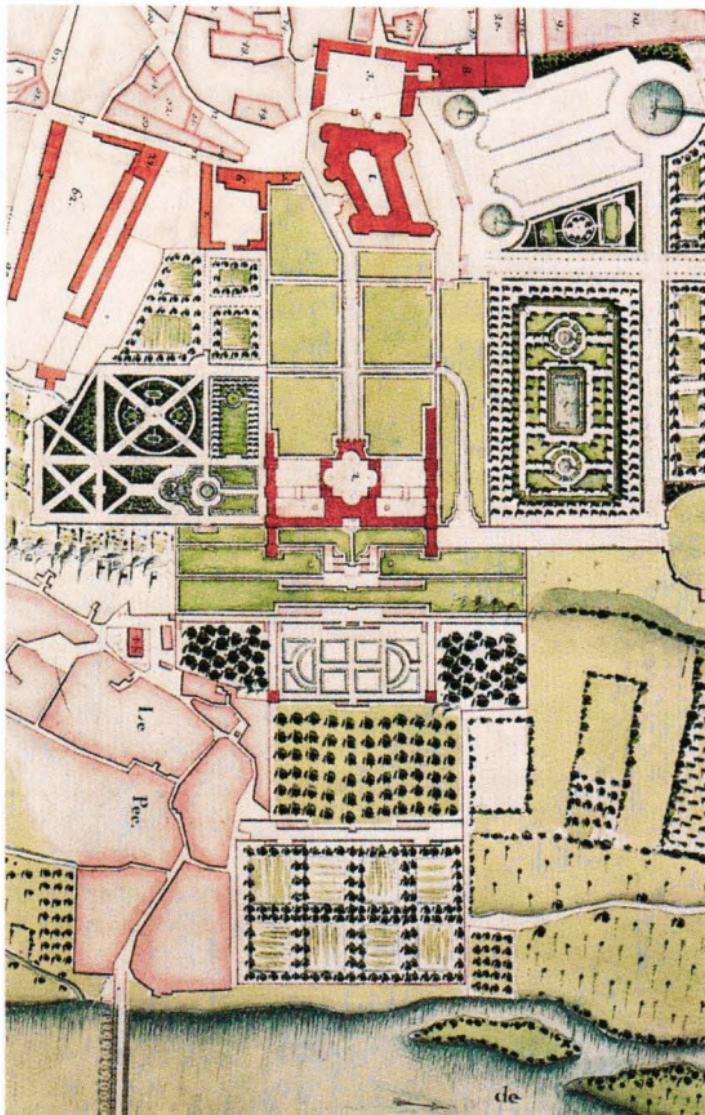
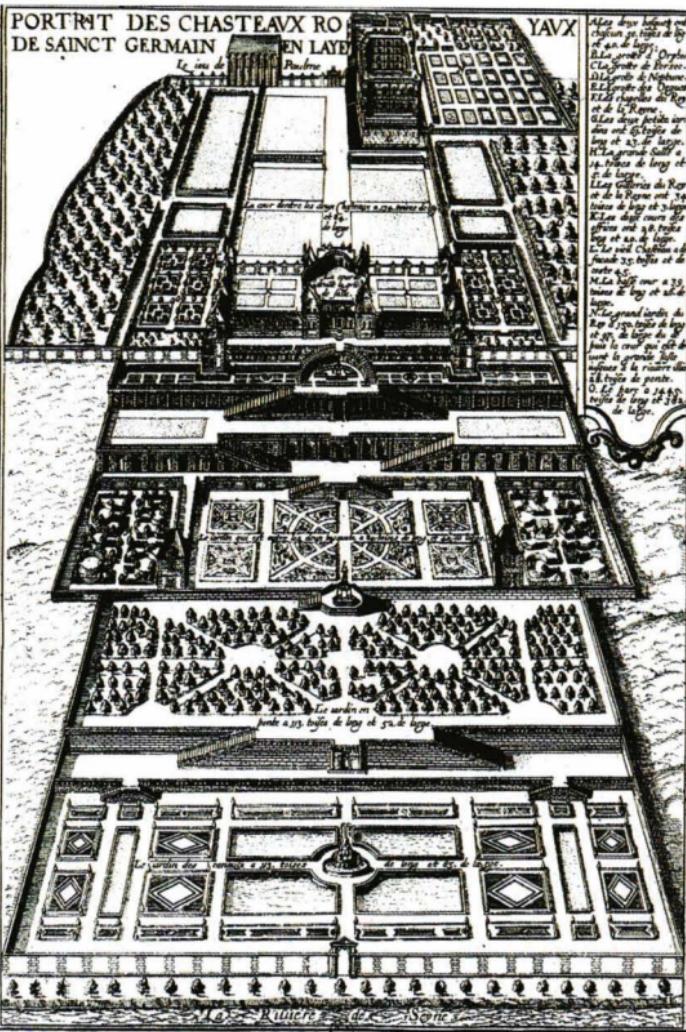
à évoluer tout au long du XVII^e siècle : sous Louis XIII, les broderies de Mollet furent remplacées par celles de Jacques Boyceau. Mais après la mort du roi, Saint-Germain fut plus ou moins délaissé et le manque d’entretien aboutit à l’effondrement des deux terrasses supérieures et de l’escalier en hémicycle. C’est donc pour en refaire les terrasses que Louis XIV commença à s’intéresser au Domaine. Un double escalier à volées droites remplaça l’hémicycle effondré et le décor des différents niveaux fut simplifié, sauf les parterres de broderies qui subsistèrent. L’entretien minutieux que réclamaient les automates des grottes fut peu à peu abandonné : en 1672 on parlait de leur “dépérissement”. Le plan de 1709 (*fig. 5*) montre que l’aspect des terrasses fut simplifié au XVIII^e siècle.

LE BOULINGRIN

Ce jardin, qui a entièrement disparu aujourd’hui, se trouvait au sud du Château Neuf, en bordure du plateau dominant la Seine, et donc des terrasses dont nous venons de parler. Son souvenir ne s’est maintenu que par le nom de la grille et de l’allée du *Boulingrin*, mais l’emplacement originel correspondait approximativement à l’espace entre l’école Saint-Erembert et la rue Thiers (*voir plan*). Le terme de *Boulingrin* est une francisation de l’anglais “Bowling Green”, jardin de gazon en forme de cuvette destiné au jeu de boule. Si ce fut son usage au départ, il devint rapidement sous l’impulsion de Le Nôtre à partir de 1662, un jardin d’agrément. Le plan de 1709 (*fig. 5*) ainsi que des documents d’archives permettent d’en reconstituer les dispositions : deux parterres de gazon disposés perpendiculairement, bordés de buis ou de plates-bandes de fleurs et d’ifs, des bosquets aux allées géométriques et des allées de gazon ratissées. C’était

4. Château Neuf et terrasses en 1614.
Gravure d’après Francini.

5. Terrasses et Boulingrin en 1709.
Plan de Boissaye.



en fait un lieu de promenade avec bancs et jasmin en caisse ; le roi y prenait parfois une collation.

Sous Louis XV, le *Boulingrin* était en mauvais état et, en 1764, il fut détruit en partie par le "chemin du roi" ouvert pour permettre aux chasseurs de gagner plus directement la forêt depuis la ville, en passant entre les deux châteaux.

JARDINS ACTUELS

LE GRAND PARTERRE

Commencé en 1663, il montre toute l'ingéniosité de Le Nôtre en même temps que sa volonté d'équilibrer ses compositions et de les ouvrir par de longues perspectives sur l'infini. La gageure n'était pas mince : il s'agissait de décorer sur le flanc nord du château - où se trouvaient les appartements royaux - l'ancien grand jardin du roi et de le relier de manière harmonieuse au reste du domaine, centré sur le "Château Neuf" et la perspective des terrasses vers le sud.

Le Nôtre commença par créer un axe au centre de la façade nord du "Château Vieux" en ouvrant une allée médiane prolongée par une perspective de 3 km environ vers les Loges (*fig. 3*). Dans le jardin lui-même, de part et d'autre de l'allée, deux parterres de broderies étaient décorés de rinceaux de buis dont la gravure de Pérelle donne une idée à peu près exacte (*fig. 6*). Il n'était pas question, étant donné le manque d'eau sur le plateau, d'animer ce jardin par de vastes miroirs d'eau. Le Nôtre se contenta donc de deux petits bassins circulaires devant le château et d'un troisième, beaucoup plus grand, à l'extrémité de l'allée centrale. Les dimensions allongées des parterres de même que la largeur du grand bassin ont été calculées pour que l'ensemble paraisse bien proportionné, équilibré depuis la terrasse qui s'étend au devant du château, et plus encore depuis les fenêtres de l'appartement du roi.

Le visiteur actuel peut se faire une idée de la configuration générale du *Grand Parterre* (*fig. 2*), les broderies et deux bassins en moins,

mais il doit prendre en compte un élément majeur qui a aujourd'hui complètement disparu : de part et d'autre, se trouvaient des charmilles ou ormillles, puis une double rangée d'ormes qui furent remplacés au XVIII^e siècle par des tilleuls et des marronniers. Ainsi, le regard n'était pas libre, comme c'est le cas actuellement ; il était orienté, guidé vers la perspective de l'allée des Loges. Et réciproquement lorsqu'on venait de la forêt, la façade nord du château, déjà régularisée par les travaux de Jules Hardouin-Mansart, l'était encore davantage par les hautes frondaisons qui masquaient les autres façades, et donc l'irrégularité du plan (*fig. 3*).

Le Grand Parterre évolua dès le XVIII^e siècle : les broderies furent remplacées par du gazon et les bassins comblés.

L'arrivée du "train atmosphérique" entraîna sa destruction totale : un nouveau parterre carré fut aménagé tandis que la gare empiétait sur un bassin. Les parterres actuels sont le résultat de deux campagnes de restauration : l'une en 1872-1874 par Eugène Millet, l'autre en 1972 par Louis Blanchet, lorsque la nouvelle gare du R.E.R. fut enterrée. Quant aux bassins, ils sont loin d'avoir retrouvé leur aspect originel : le plus grand est simplement marqué par une dénivellation tandis qu'un seul sur les deux plus petits a été remis en eau en 1988. Le second est marqué par un massif circulaire dominé par la statue de "l'amour et la folie".

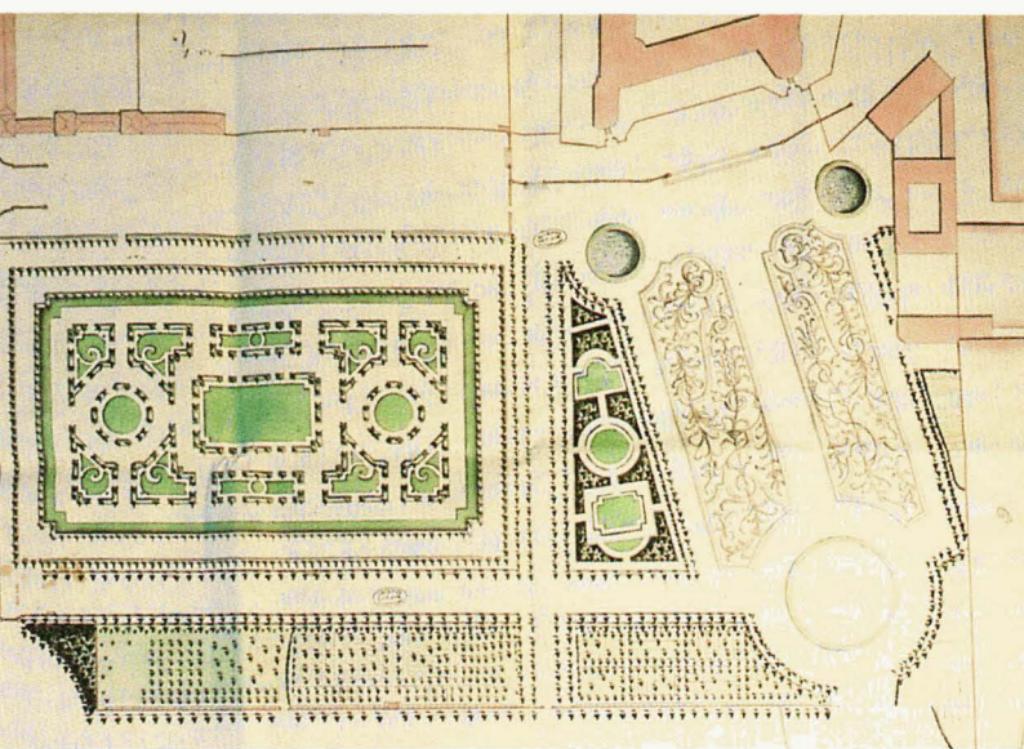
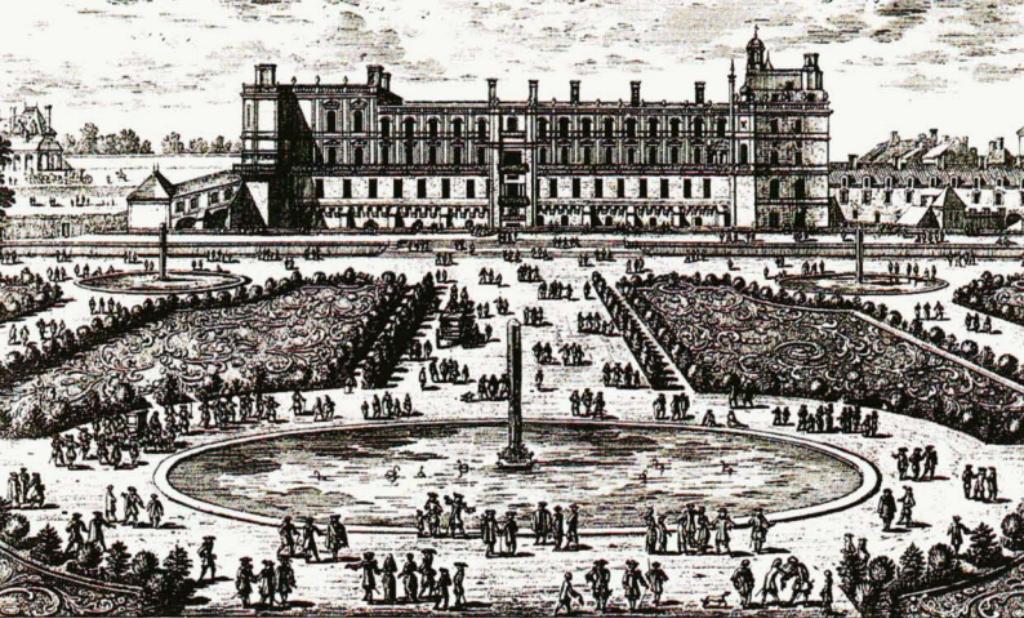
LE JARDIN DE LA DAUPHINE

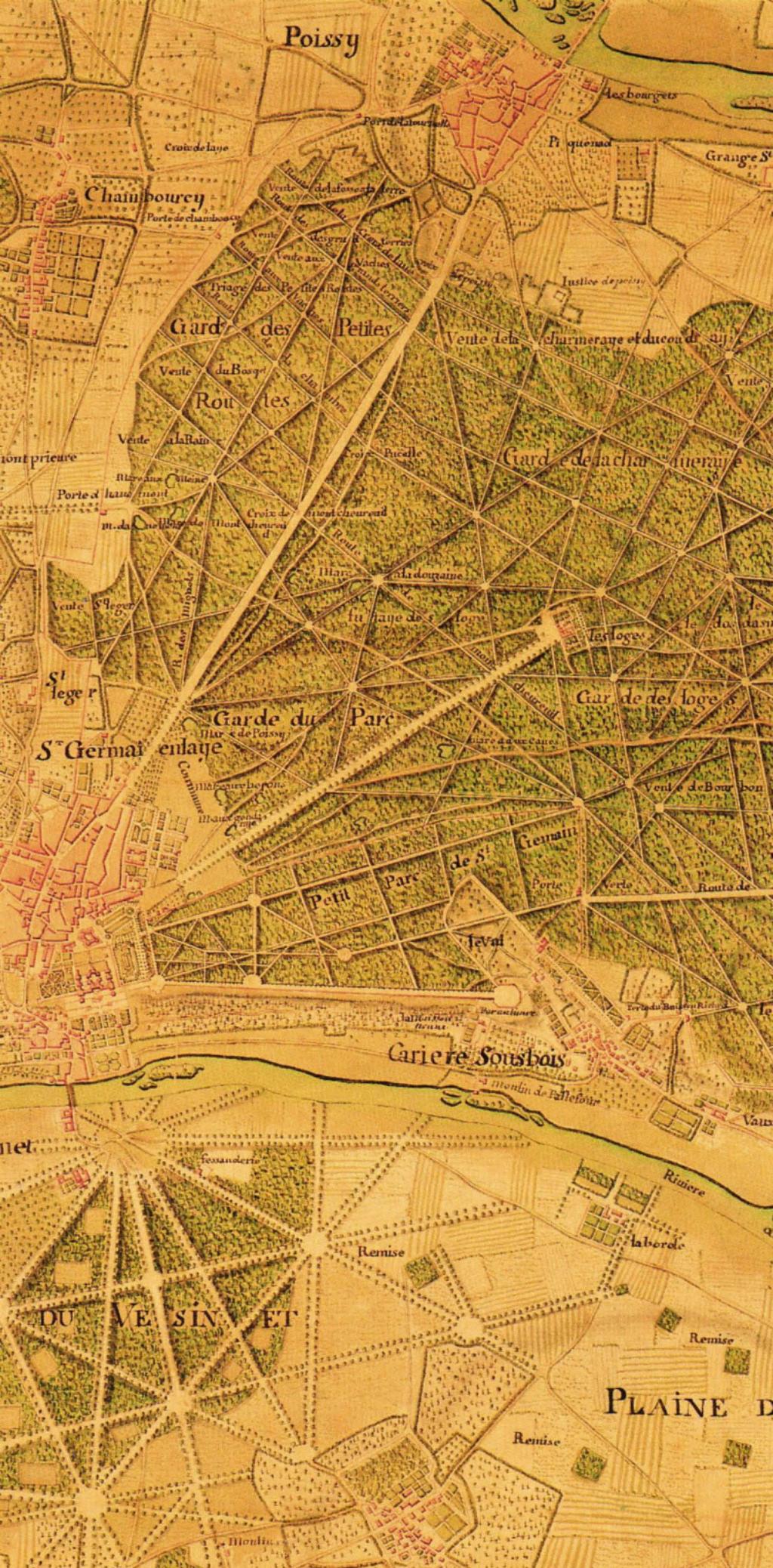
La transition avec le jardin dit de la Dauphine qui se trouvait orienté selon un axe est-ouest était assurée par un parterre de forme triangulaire, *le parterre en biais* (*fig. 1*). Ses côtés étaient parallèles au *Grand Parterre* pour l'un, et au *Jardin de la Dauphine* pour l'autre.

6. *Grand Parterre vers 1675. Gravure de Pérelle.*

7. *Plan du Grand Parterre et du Jardin de la Dauphine. Anonyme. XVIII^e siècle (Cl. R. Liot).*

8. *Quinconce actuel du Jardin de la Dauphine.*





9. Plan de la forêt. I. Ducy. 1723



L'asymétrie était masquée par une double rangée d'ormes qui produisaient de l'ombre à trois parterres de gazon aux formes variées. Situé sur le flanc nord du Château Neuf, le *Jardin de la Dauphine* (fig. 7) faisait pendant au jardin du *Boulingrin*. Le Nôtre commença les travaux en 1680 et aménagea ce rectangle entouré de deux rangées d'ormes. Il divisa l'intérieur en trois espaces plantés de gazon qu'il encadra de pièces aux formes découpées, ornées de plates-bandes de fleurs et d'ifs taillés. Marie-Anne de Bavière, épouse du Grand Dauphin, aimait à s'y promener d'où le nom donné à ce lieu. L'ensemble fut remplacé en 1749 par un quinconce d'ormes encadrant un espace de gazon. Il prit son aspect actuel au XIX^e siècle, devenant un simple quinconce de tilleuls entouré d'allées de marronniers (fig. 8). C'est une des parties les plus fréquentées du jardin avec ses jeux d'enfants et son manège, celle que le public s'est véritablement appropriée. Pour ces raisons, elle est fragilisée, les pelouses ont du mal à pousser. De plus, les marronniers des allées François 1^{er} et Louis XIV qui datent du début du XIX^e siècle ont besoin d'être renouvelés, opération en cours actuellement.

LA GRANDE TERRASSE

Le plus grandiose des projets de Le Nôtre à Saint-Germain concernait la *Grande Terrasse*. Là, non content d'insérer ses perspectives dans un vaste ensemble, il organisa des travaux de terrassement herculéens afin de conformer le rebord du plateau à ses desseins. L'affaire fut malaisée à mettre en œuvre, et Colbert difficile à persuader. En effet, Le Vau avait présenté un autre projet moins dispendieux : la terrasse aurait épousé la saillie du talus évitant ainsi la monotonie d'une longue ligne droite. Après "luy avoir bien disputé", Colbert se rangea aux idées de Le Nôtre. Il accepta l'idée d'une grande allée (fig. 10) allant en ligne droite d'un rond-point circulaire (actuellement appelé *rosarium*) à une place

octogonale (*le rond royal*) (fig. 11) où les équipages pourraient faire demi-tour sans difficulté.

D'énormes travaux de terrassement furent nécessaires, puisqu'on ignorait le flanc naturel de la colline. Ils durèrent de 1669 à 1674. La difficulté était double : tout d'abord, il fallait pallier la faiblesse du terrain qui avait montré sa fragilité en 1660, lors de l'effondrement des terrasses du Château Neuf. De plus, pour éviter la monotonie qu'aurait engendrée une ligne droite de 1945 mètres de long. Le Nôtre avait imaginé de donner à la terrasse une légère déclivité jusqu'à environ un tiers du parcours, pause marquée par une demi-lune, au-delà de laquelle le terrain serait plat.

Ainsi, lorsque le promeneur se place au départ du belvédère, il a l'impression que la demi-lune marque le milieu du trajet à accomplir et ce n'est que chemin faisant qu'il s'aperçoit de l'ampleur de la promenade. Par contre, une fois arrivé à l'octogone, il appréhende d'emblée, en se retournant, la distance parcourue. Ces jeux d'optique peuvent encore être appréciés aujourd'hui, de même que les effets de surprise et les grandes perspectives, maîtres-mots de la pensée de Le Nôtre. Ainsi, pour parvenir à la *Grande Terrasse*, à l'époque de Louis XIV, on devait suivre une avenue plantée d'arbres qui partait du bassin circulaire du *Grand Parterre* et d'où on ne pouvait deviner ni l'existence d'un aussi vaste panorama ni la terrasse elle-même, moyen de prolonger indéfiniment le plaisir d'en jouir. C'est encore le cas aujourd'hui.

Pourtant le programme du Contrôleur Général des Bâtiments du Roi a subi des altérations non négligeables depuis le XVII^e siècle. La perspective qui s'ouvrait lorsqu'on arrivait à l'escalier d'accès est aujourd'hui en partie masquée par la statue de "l'ouragan et de la feuille".

Qui plus est, la monumentalité de

10. Grande Terrasse.

11. Rond Royal.



la terrasse a été amoindrie lorsque le parc a été ouvert au public au milieu du XIX^e siècle. Les 30 mètres de largeur avaient été simplement recouverts de sable et non engazonnés comme c'est le cas actuellement. Et, surtout, Le Nôtre n'avait pas prévu de balustrade. Celle qui existe et qui souligne la ligne de fuite de la perspective tout en marquant bien la rupture entre la terrasse et le paysage a été installée en 1855-57. La sécurité qu'elle apporte aux piétons aujourd'hui est en contradiction avec la recherche de sensations inhérente au programme de Le Nôtre. Le flâneur, bien en sécurité à l'ombre des ormes plantés le long de la forêt, à supposer qu'il se promène au soleil couchant, pouvait de temps à autre ressentir un frisson en s'approchant du bord de la terrasse en surplomb de 3 à 6 mètres selon les endroits.

Les ormes ont été remplacés par des tilleuls au début du XIX^e siècle. Il va sans dire que le panorama offert a considérablement évolué depuis trois cents ans. Les terrains qui descendent jusqu'à la Seine étaient plantés d'arbres fruitiers et l'urbanisation a modifié l'espace environnant. Le visiteur prendra conscience de ce changement en examinant la table d'orientation installée en 1905 par le Touring Club de France dans le *rosarium*.

LE JARDIN ANGLAIS

Pris sur la forêt par ordre du roi Louis-Philippe en 1846 pour compenser les bouleversements entraînés par l'arrivée du chemin de fer atmosphérique à Saint-Germain, le *Jardin Anglais* est typique des jardins publics aménagés à cette époque. Contrairement aux jardins précédemment étudiés, la dynamique de la création d'un jardin princier n'existe plus. Il s'agit en fait d'un simple aménagement paysager d'un jardin forestier par l'ingénieur des Bâtiments de la Couronne, Loisel de Tréogate. Donc pas d'essences exceptionnelles, les arbres utilisés sont ceux de la forêt voisine, du moins à l'origine. Deux allées rec-

tilignes préexistantes dont l'une aboutit aujourd'hui au monument aux morts furent conservées. Elles sont en contradiction avec l'esprit véritable d'un jardin anglais fondé sur les allées sinuées, invite à aller voir ce qui se passe au-delà. Les deux photographies ci-contre (*fig. 12 et 16*) illustrent bien la nature du *Jardin Anglais* composé de grands espaces de gazon plantés d'arbres divers et encadrés d'une végétation d'arbustes qui limite volontairement la vue. Par contre, les massifs de fleurs émerveillant ça et là et les buis taillés qui les bordent sont un ajout de la fin du XIX^e siècle, une sorte de compromis entre le jardin anglais et le jardin à la française (*fig. 12*).

LES STATUES

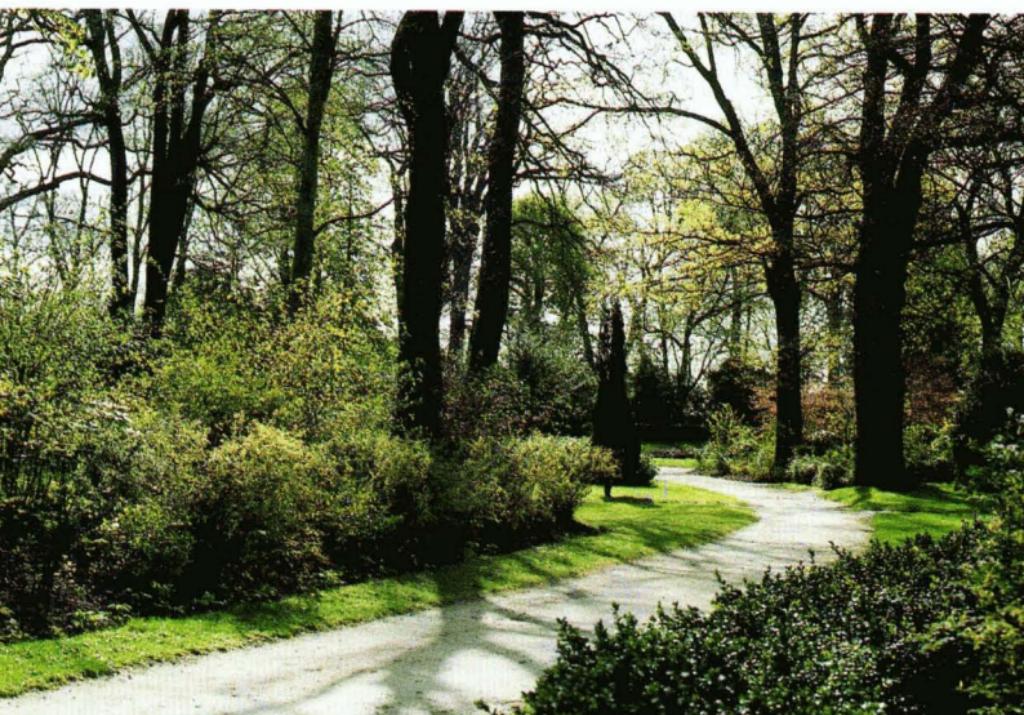
Les statues actuellement dans le domaine datent toutes de la fin du XIX^e ou du début du XX^e siècle. Elles sont malheureusement victimes de dégradations. La plus ancienne était celle d'*"Agrippine et Caligula"* dans le *Grand Parterre*, récemment mise à l'abri en raison du vandalisme subi. Envoyée de Rome par le sculpteur Jacques Maillet en 1852, elle fut acquise par l'Etat l'année suivante et transportée au parc de Saint-Germain en 1883. Le *"Vercingétorix"* (*fig. 14*) dû à Aimé Millet est la réplique en pierre d'une grande statue en cuivre repoussé payée sur la cassette personnelle de l'Empereur Napoléon III en 1865 et installée à Alésia. Achetée en 1874 pour le Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain, la statue marque une étape importante dans l'imaginaire national : la chevelure longue et séparée en mèches désordonnées, la forte moustache tombante devinrent le signe distinctif des Gaulois dans l'iconographie du XIX^e siècle. Les deux autres statues, *"L'amour et la folie"* (*fig. 15*) et *"L'ouragan et la feuille"* (*fig. 13*) sont carac-

12 et 16. *Jardin Anglais*.

13. *L'ouragan et la feuille* de A.C. Forestier.

14. *Vercingétorix* de A. Millet.

15. *L'amour et la folie* de P. Darbefeuille.



téristiques de l'art des années 1900 dans la recherche du mouvement et l'expression de la beauté des corps. La première, due à Paul Darbefeuille, met en scène une femme nue dans une attitude dynamique à la limite de l'équilibre, guidée par l'Amour qui regarde droit devant lui. Cette statue domine un massif circulaire situé à l'emplacement d'un des deux bassins mis par Le Nôtre près du *Grand Parterre*.

Quant à "l'ouragan et la feuille" d'Antonin-Clair Forestier, on y voyait lorsqu'elle était intacte, l'ouragan, personnage échevelé qui se précipite en avant, sonnant avec rage dans une trompe et renversant sur son passage une feuille représentée sous la forme d'une jeune femme. Sa situation, dans la perspective de la *Grande Terrasse*, n'est pas du tout conforme aux projets de Le Nôtre, comme nous l'avons déjà vu.

LA FORÊT

La forêt de Laye s'est développée sur un sol relativement pauvre composé de terrains argilo-siliceux avec sables et graviers. Les essences actuelles sont pour moitié des chênes-rouvres associés essentiellement à des hêtres et des charmes.

Ce massif présentait deux avantages corrélatifs pour les rois : l'accèsibilité et l'abondance de gibier.

AMÉNAGEMENTS ET EXTENSION DE LA FORÊT

Les premiers aménagements que nous connaissons furent l'œuvre de François 1^er qui fit ouvrir de nombreuses allées se croisant en étoile pour faciliter la vénerie. La grande allée de la Muette, longue d'environ 9 km date en partie de cette époque. Il créa aussi le "petit parc" : 210 ha de forêt furent entourés d'un mur; ainsi abrité des loups, c'était un lieu de promenade pour les enfants royaux et une pépinière pour le domaine. Mais c'est Louis XIV, une fois encore, qui intervint le plus. Diverses acquisitions lui permirent d'accroître fortement la superficie.

Plus de cinq millions de jeunes arbres auraient été replantés dans la forêt et, pour protéger la végétation le roi priva les communes riveraines du droit de pâturage pour le bétail. En outre, un mur de plus de deux mètres de haut fut élevé tout autour de la forêt à la fois pour garder le gibier et l'empêcher de piétiner les terres cultivées avoisinantes.

Louis XV, bien qu'il se soit peu intéressé à Saint-Germain, n'en fit pas moins planter quatre cents arpents depuis Achères jusqu'à Maisons. Le massif connut alors sa plus grande extension, incluant le parc forestier du château de Maisons.

Napoléon 1^er continua la politique de ses prédécesseurs en agrandissant le Domaine par des acquisitions et en reprenant la construction du mur de clôture.

La dernière innovation à des fins cynégétiques eut lieu sous Charles X : le nord du massif fut transformé en "tirés", c'est-à-dire que le taillis fut uniformément coupé à un mètre de hauteur pour faciliter la chasse au fusil.

Napoléon III, grand chasseur lui aussi, réunit le sud de la forêt de Saint-Germain à celle de Marly en achetant "la plaine de la jonction". Mais la chute de l'Empire mit fin aux grandes chasses.

LES RENDEZ-VOUS DE CHASSE

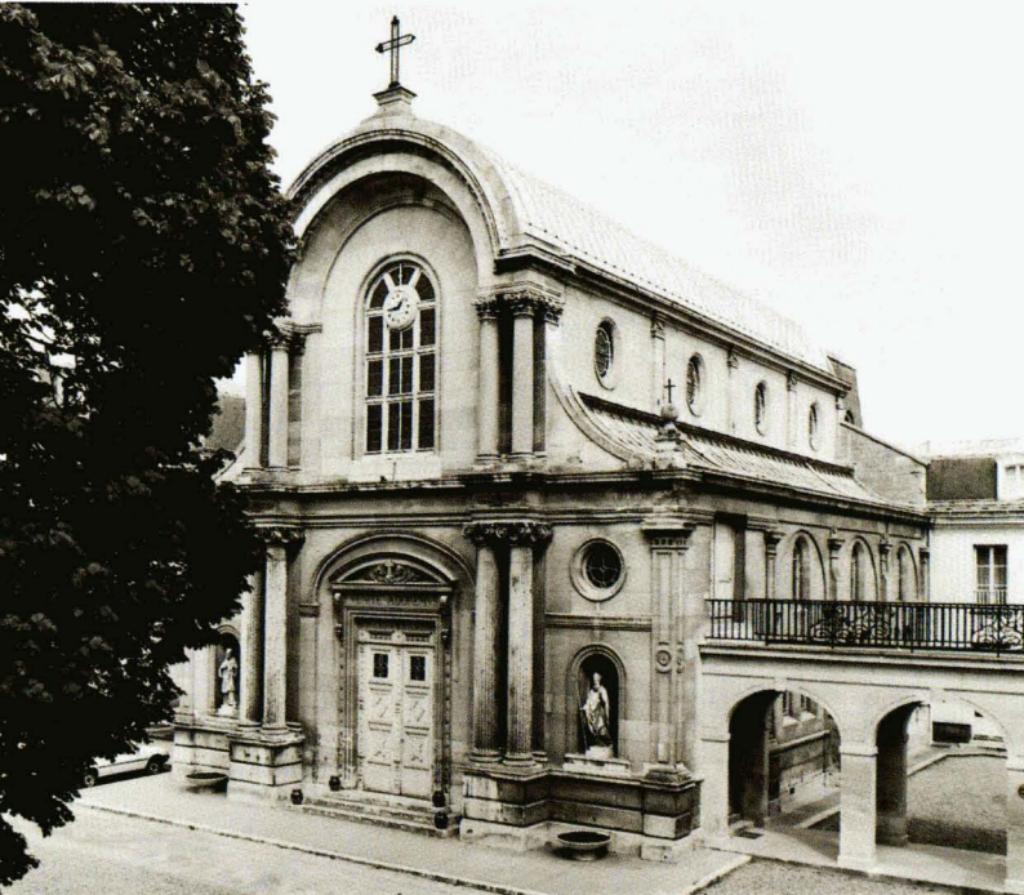
Pourtant, la monarchie n'avait pas ménagé ses efforts pour s'adonner à ce passe-temps et plusieurs pavillons avaient été construits par des architectes prestigieux. François 1^er, tout d'abord avait fait édifier le *château de la Muette* à partir de 1542 par Pierre Chambiges, le maître d'œuvre du château de Saint-Germain. La couverture fut réalisée par Philibert De l'Orme en 1557. Mais l'ensemble était

17. Croix Pucelle (I.S.M.H.).

18. Croix de Noailles (Cl. M. H.).

19. Ancien rendez-vous de chasse du Val (I.S.M.H.).

20. Chapelle des Loges.



fragile et dès 1576 menaçait ruine. L'édifice actuel (*fig. 21*) fut bâti sous la direction de Ange-Jacques Gabriel entre 1764 et 1775. Il montre les qualités d'équilibre et d'élégance de cet architecte.

Le *château du Val* (*fig. 19*) quant à lui, fut commencé en 1674, c'est-à-dire lorsque la *Grande Terrasse* fut achevée. C'était en effet un but de promenade pour la cour qui pouvait s'y rendre en profitant du panorama offert. Louis XIV fit appel à Jules Hardouin-Mansart dont ce fut la première grande œuvre à son service. Le succès fut immédiat et l'édifice construit sur un simple rez-de-chaussée à l'origine (l'étage attique actuel fut ajouté à la fin du XVIII^e siècle) a souvent été imité pour les maisons de campagne aristocratiques. Plusieurs fois remanié, le château accueille actuellement des retraités, titulaires de l'Ordre de la Légion d'Honneur.

Un troisième rendez-vous de chasse, sans doute le plus ancien, a existé aux Loges, mais il devint un couvent au XVII^e siècle.

CROIX ET SANCTUAIRES

Ce couvent fut fondé en 1644 par Anne d'Autriche, en action de grâce pour la naissance de son fils. L'église, dédiée à Notre-Dame de la Grâce, fut le siège de la confrérie de Saint-Fiacre qui donna lieu à partir de 1655 à une procession annuelle en l'honneur du saint, procession dont la Fête des Loges est la version profane. Le couvent fut racheté par Napoléon 1^{er} en 1810 pour y installer une *maison d'Education de la Légion d'Honneur*. La chapelle actuelle (*fig. 20*) fut érigée en 1859 par Alphonse Lejeune, de même que les autres bâtiments.

Comme toute forêt domaniale, celle de Saint-Germain est ornée de croix dont la plus ancienne est la *croix Pucelle* (*fig. 17*) qui porte la date de 1456. Selon la légende, elle aurait été érigée par Dunois, le compagnon de Jeanne d'Arc, afin de commémorer sa réhabilitation. Elle fut renversée en 1793 et restaurée vers 1850. La plus remar-

quable est la *croix de Noailles* (*fig. 18*) édifiée en 1751 pour le gouverneur de Saint-Germain, en même temps qu'un rendez-vous de chasse. Elle repose sur une colonne dorique à fût cannelé et rudenté et un socle galbé de la plus grande élégance. La croix elle-même est une restauration de 1953. La *croix de Saint-Simon* mise en place en 1635 pour le duc de Saint-Simon, gouverneur des châteaux, parcs et forêts de Saint-Germain, avait connu le même destin. Le sort s'est acharné contre elle, puisqu'elle vient d'être à nouveau renversée.

Ces heurs et malheurs sont un peu l'image de l'histoire de la forêt protégée et menacée en permanence.

PROTECTION ET MENACES

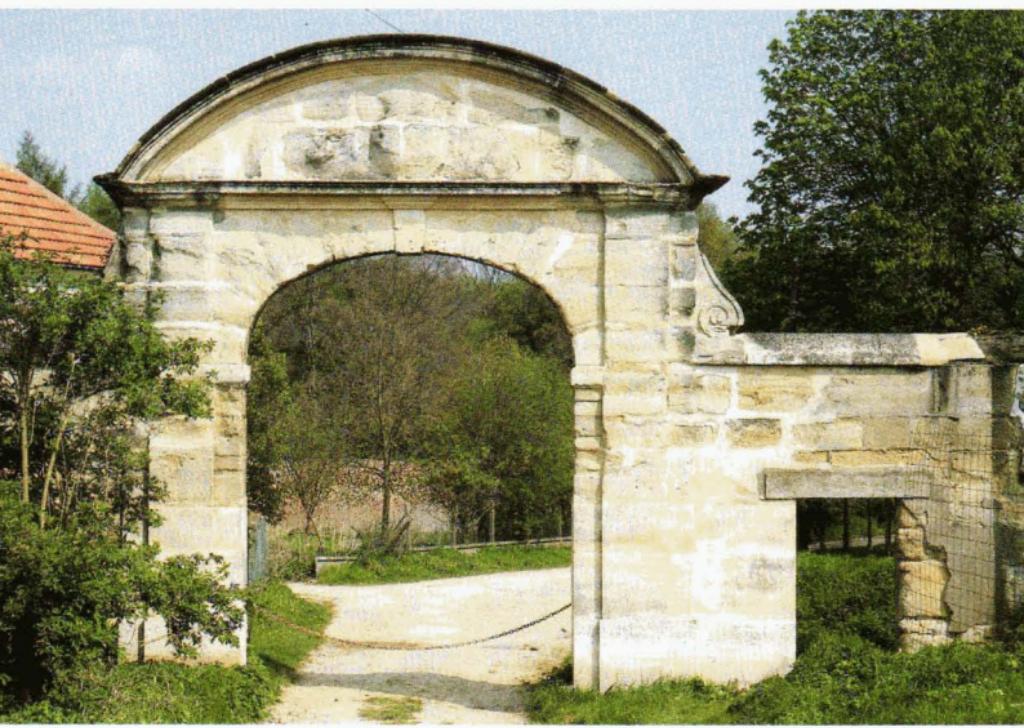
Le domaine royal a été de tout temps protégé par des gardes logés sur place. La *maison de la porte Dauphine* (*fig. 23*), construite en 1865, est typique des constructions forestières du Second Empire par l'utilisation de la brique pour le chaînage d'angle et le décor.

Jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, la forêt était ceinte d'un mur. Pour y entrer, il fallait passer par des grilles ou des portes quotidiennement ouvertes. Certaines, comme la grille Royale ou la grille Dauphine communiquaient avec le parc, d'autres avec les villes alentour, comme celle de Chambourcy (*fig. 22*) de la fin du XVII^e siècle. La situation actuelle de cette porte, qui ouvre sur... l'autoroute A 14 est tout à fait symbolique des menaces qui pèsent sur la forêt. En effet, après les ponctions opérées au XIX^e siècle sur le massif forestier pour le chemin de fer, pour la gare de triage, pour les champs d'épandage de la ville de Paris, pour le camp des Loges, le siècle de l'automobile et des autoroutes empiète à nouveau sur la forêt.

21. Château de la Muette (Cl. M. H.).

22. Porte de Chambourcy (Cl. M. H.).

23. Maison forestière de la porte Dauphine.



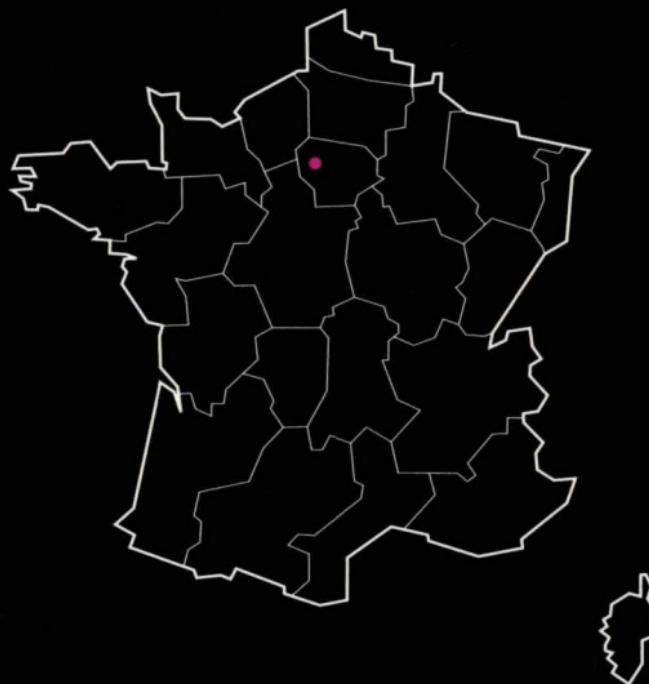
Le Domaine National de Saint-Germain-en-Laye est en cours de réhabilitation. En plusieurs étapes, le château et le parc vont retrouver une physionomie digne des siècles qui ont façonné leur histoire. Cet itinéraire permet de suivre l'évolution du parc et de la forêt de Laye depuis le règne de François I^e et de comprendre ce que fut l'extraordinaire création de Le Nôtre. Comme tous les Domaines nationaux – anciens domaines royaux – situés à l'entour de Paris, celui de Saint-Germain est fragilisé par la surfréquentation ; il s'apprête en outre à subir les effets de la construction de l'autoroute A 14. Cette péripétie de son histoire, écho de l'arrivée du chemin de fer en 1845 qui avait permis la création du jardin Anglais, va avoir pour conséquence positive la restauration complète de la Grande Terrasse.

Ce Domaine appartient à l'État (Ministère de la Culture et de la Francophonie),
il est affecté à la Direction du Patrimoine,

Direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France.

Conservateur, Claude Veyssiére-Pomot

37, rue de Pontoise, 78100 Saint-Germain-en-Laye



L'Inventaire recense, étudie et fait connaître le patrimoine historique
et artistique de la France.

Conçus comme un outil de tourisme culturel, les Itinéraires du Patrimoine
invitent à emprunter les chemins du patrimoine.



Direction
régionale
des affaires
culturelles
Ile-de-France



ISBN 2-905913-12-6

Prix : 15 F

ISSN 1159.1722